

Directeur de maison de repos - MRS normes et financement. (6775)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous assumez la direction d'une maison de repos et de soins? Mettez-vous à jour en prenant connaissance des nouvelles normes applicables en MRS dès le 1er janvier 2015.

Objectif et Contenu

Objectif	En suivant cette formation, vous obtiendrez une vue globale des nouvelles normes applicables en MRS dès le 1er janvier 2015.
Programme	Vous aborderez l'insertion des normes de personnel MRS dans les normes régio-communautaires (COCOF, COCOM, Région Wallonne). Quels impacts peuvent avoir les normes de personnel MRS sur les normes d'agrément ? Vous traiterez également les aspects du financement des soins : MRS ou pas MRS ? Vous analyserez son impact sur le forfait du statut MRS.
Type de formation	Alternance PME (http://www.dorifor.be/filiere/formation-pme-11.html)

Organisation

Durée	8h00
Horaire	en journée
Coût	euro 125,00- -

Conditions d'admission

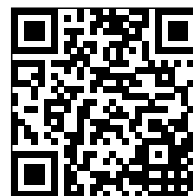
Prérequis administratif Etre directeur/trice de maison de repos

Intéressé(e) ?

Que faire Les inscriptions se font via le site de l' [efp](http://www.efp-bxl.be/fr/formation/directeur_de_maison_de_repos_-_gerer_efficacement_une_reunion) (http://www.efp-bxl.be/fr/formation/directeur_de_maison_de_repos_-_gerer_efficacement_une_reunion)

Remarques

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/6775>



efp - Formation continue

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

efp 0800 85 210

info@efp-bxl.be - <http://www.efp-bxl.be>